

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 51 (1990)

Artikel: Étude archéologique
Autor: Baudais, Dominique
Kapitel: 3: Extension et organisation de la nécropole
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835463>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3. EXTENSION ET ORGANISATION DE LA NÉCROPOLE

3.1. Limites de la nécropole

Après les découvertes de 1965, les fouilles de 1973-1974 et les sondages de 1981, nous sommes en mesure de délimiter l'extension maximum de la nécropole de Corseaux-au Seyton. Elle s'étire sur près de 45 m d'est en ouest et ne dépasse pas 25 m de large dans l'état actuel des connaissances (fig. 15).

A l'est, la limite passe quelques mètres au-delà de la villa de M. Schneeberger (parcelle 106), où trois tombes furent découvertes en 1965 sous le seuil de la maison. Les importants terrassements effectués au-delà des tombes n'ont rien révélé.

A l'ouest, la tombe T7 marque l'extension maximum de la nécropole; plus à l'ouest, les autres tranchées de fondation de l'immeuble «au Seyton» n'ont rien livré (fig. 21).

La largeur de la nécropole est conditionnée par celle de la terrasse sur laquelle elle est installée:

Au sud, nos informations sont peu précises, aucun témoin archéologique n'a été signalé au-delà de la tombe T1, ni dans les fondations des garages de l'immeuble, ni lors des travaux de réaménagement du chemin de la Maraîche. La stratigraphie montre que si la nécropole se poursuivait plus au sud, sa destruction est probablement très ancienne et remonterait à l'installation des «terres à vigne».

Au nord, les sondages réalisés en 1981 permettent de fixer cette limite au maximum 8 à 10 m au-delà des tombes T6 et T14. Dans cette zone, trois sondages ont

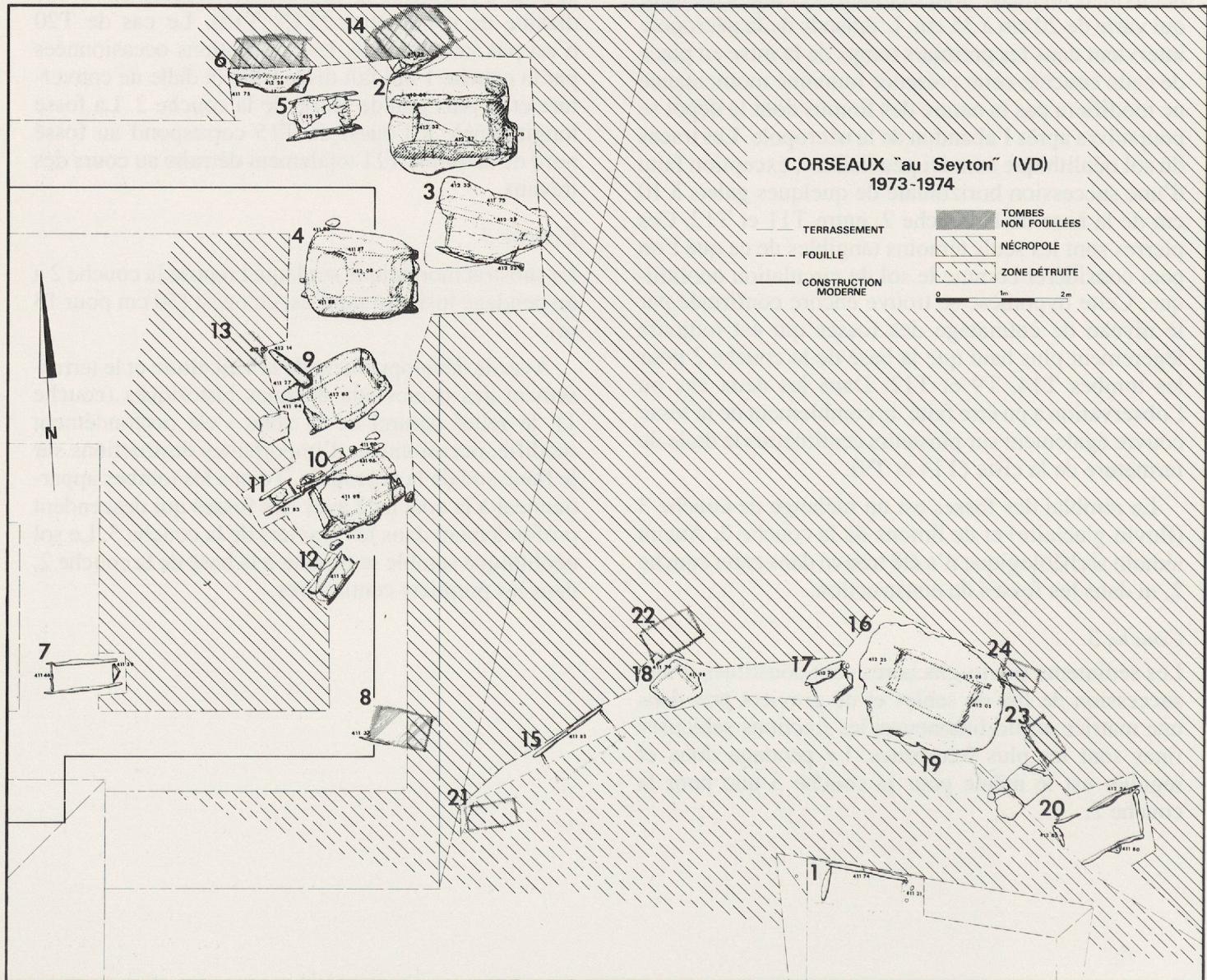


Fig. 21 Corseaux «en-Seyton», plan général des tombes fouillées en 1973-1974.

été pratiqués sur la parcelle cadastrale 91, en prévision de la construction d'une nouvelle villa (fig. 15). Ces tranchées ont montré la reprise rapide de la pente au nord, avec disparition progressive de la couche 2 au profit des sédiments morainiques et d'un fort colluvionnement de pente. Seule la tranchée sud-ouest a permis d'observer, sous une couche 1 épaisse de 180 cm, un petit niveau de limon brun-jaune avec quelques charbons de bois attribuables à la couche 2 mais sans trace de cistes.

L'extension de la nécropole de Corseaux est inférieure de moitié à celle de Chamblaines-Pully, seul autre site bien documenté des rives lémaniques (Moinat et Simon, 1986).

3.2. Disposition spatiale des tombes

Ces cistes sont faites d'un coffre de quatre dalles verticales surmontées d'une dalle de couverture; le tout placé au fond d'une fosse plus ou moins profonde. On parle plus communément de ciste de type Chamblaines en référence à la célèbre nécropole découverte au XIX^e siècle sur la commune de Pully.

Au premier abord, les cistes sont toutes orientées selon une dominante est-ouest (fig. 21), mais si l'on porte plus d'attention au détail du plan d'ensemble cette impression doit être nuancée. Tout en étant conscient du caractère restreint des surfaces dégagées, il semble que les tombes soient «organisées» selon de petits groupes qui ont leur propre orientation à l'intérieur de la dominante est-ouest. Sur la surface dégagée nous distinguons trois ensembles qui nous semblent significatifs:

- au nord, les tombes T2, T3, T4, T5, T6 avec une orientation plein est (fig. 22).
- au centre, les tombes T9, T10, T11, T12 orientées nord-est/sud-ouest.

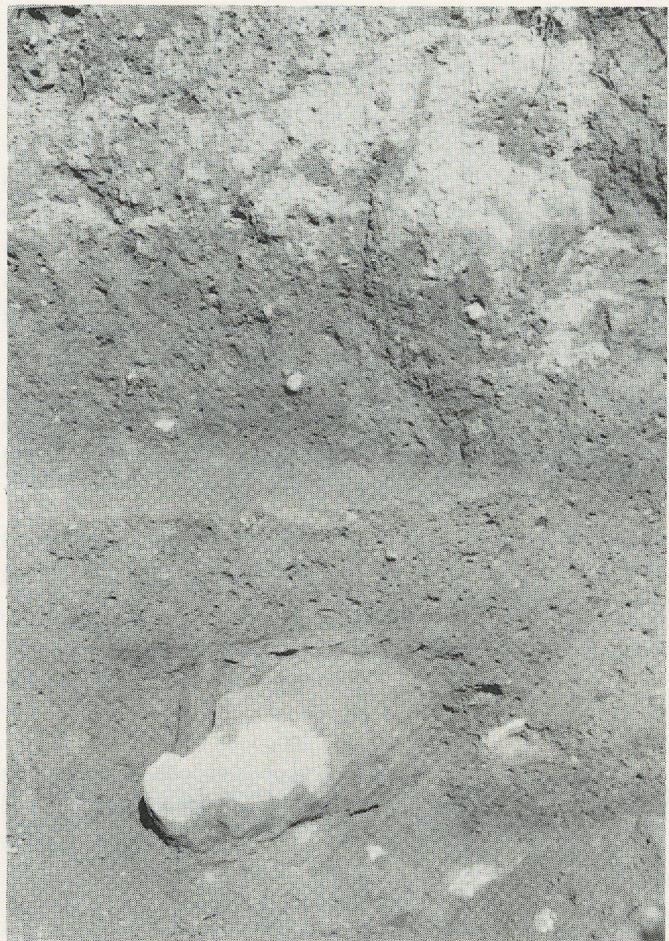


Fig. 23 Corseaux «en-Seyton», tombe 14 et coupe nord. Sur la droite de la tombe la limite de la fosse est parfaitement lisible, elle montre que cette tombe est profondément enterrée.

- au sud, la tombe T16 qui rompt avec la tendance générale par une orientation nord-ouest/sud-est et qui est, en outre, ceinturée par une série de quatre petites cistes rayonnantes (T17, T19, T23, T24), (fig. 21).

Il est intéressant de remarquer que la distance maximale entre les tombes de ces trois regroupements n'excède jamais 70 cm. La dispersion des autres tombes, sans compter les destructions, ne permet pas d'en tenir compte; leurs orientations ne sont néanmoins pas contradictoires avec la tendance générale.

Il serait aventureux d'interpréter ces regroupements sur une surface si réduite, où les conditions de fouilles n'ont pas toujours été propices à des observations détaillées. On peut imaginer, à titre d'hypothèses, que ces ensembles sont purement dus à l'effet du hasard, à savoir une organisation spatiale aléatoire au gré des décès. Ils peuvent néanmoins tout autant exprimer l'organisation sociale du rituel funéraire (regroupement de parenté ou de filiation dans un même secteur de la nécropole). Une étude élargie du cimetière, s'appuyant sur une rigoureuse approche stratigraphique et des analyses anthropologiques fines, pourrait être en mesure d'apporter des éléments de réponses à ces interrogations qui, pour l'heure, restent en suspens.



Fig. 22 Corseaux «en-Seyton», vue de l'est des tombes 2, 3, 4 et 5 en cours de dégagement; on aperçoit dans la coupe les tombes 6 et 14.

3.3. Insertion stratigraphique des tombes

Seule la couche 2 présente un intérêt archéologique. Sa mise en place par colluvionnement se fait sur un substrat fluvio-glaciaire; l'édification de la nécropole intervient dans la phase initiale de la couche. Les fosses, toutes creusées dans la couche 3, sont rebouchées une fois la ciste construite, mais en ce qui concerne la dalle de couverture, la lecture des coupes A-B permet de distinguer deux cas de figure qui semblent coexister:

- la ciste est profondément enterrée et la dalle de fermeture est recouverte d'une épaisse couche de remblais jusqu'à régularisation de la surface du sol (T9, T12, T14), (fig. 23).
- la ciste est haute ou moins profondément enterrée et la dalle de couverture affleure alors à la surface du sol ou est immédiatement sous-jacente (T1, T2, T3, T11, T15, T16, T18), (fig. 24).

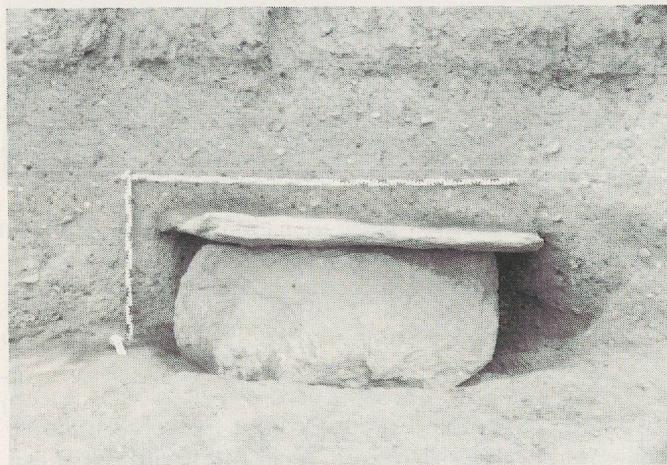


Fig. 24 Corseaux «en-Seyton», tombe 16 en coupe, vue du sud, de part et d'autre la large fosse est bien visible.

Le deuxième cas est le plus courant, il correspond bien à l'idée que nous nous faisons d'une tombe destinée à être ouverte à plusieurs reprises pour procéder à de nouvelles inhumations. Pourtant, la confrontation entre le nombre d'individus par ciste et la profondeur d'enfouissement ne donne aucun résultat probant. Dans un cas comme dans l'autre nous trouvons des inhumations simples et d'autres multiples. Les observations stratigraphiques attestent que l'on devait accéder facilement aux couvercles des cistes sans avoir à faire de gros travaux de terrassement, d'autant plus que certains couvercles débordent largement les dimensions des caissons (T2, T16); c'est un argument supplémentaire pour les envisager proches de la surface. Les conditions de fouilles n'ont malheureusement pas permis de faire des coupes pour chacune des tombes et de généraliser ces observations.

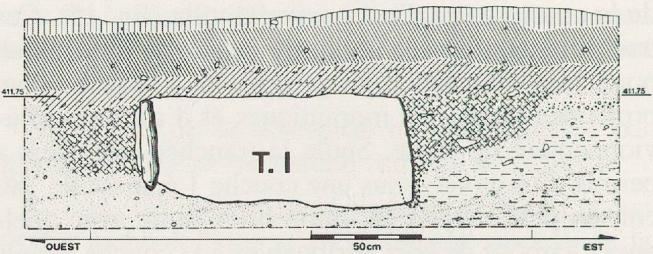


Fig. 25 Corseaux «en-Seyton», coupe est-ouest à travers la tombe 1; la fosse d'implantation est particulièrement large.

3.4. Niveau de circulation

Le niveau de circulation en relation avec la nécropole néolithique est difficile à établir pour toute la surface fouillée, des incertitudes demeurent. Le sol a laissé peu de traces en stratigraphie, mais les observations convergent pour le situer dans les premiers centimètres de la couche 2: (fig. 18, 19). Nous observons en effet:

- un petit lit de galets signalé entre T11 et T12.
- un autre entre la dalle de couverture de T16 et la tombe T24 (non fouillée) est bien visible sur les photographies des figures 101 et 108.
- l'interruption systématique des fossés de construction au même niveau, ou très légèrement plus haut (10 cm) que le sommet de la dalle de couverture (T1, T9, T16 et T18) (fig. 25).

Dans tous les cas l'insertion stratigraphique est la même, elle renforce l'hypothèse d'un niveau de circulation situé dans les 10-15 premiers centimètres de la couche 2, sans que celui-ci soit toujours bien visible en stratigraphie.

3.5. Matérialisation des tombes en surface

Le problème de l'apparition ou non des tombes à la surface du sol ou de leur marquage éventuel est contenu dans les observations précédentes.

En règle générale, les remplissages des fossés sont difficiles à individualiser dans la couche 2, dont ils possèdent la texture et la couleur. Ils se lisent en toute sécurité seulement à partir du sommet de la couche 3, grâce à la différence de sédiment et de couleur et à la présence de cailloux et de charbons de bois plus nombreux (tombes T9, T15 et T16). Nulle part nous ne sommes en mesure de résoudre sans équivoque la question de la matérialisation des tombes en surface du sol d'occupation. L'analyse stratigraphique laisse supposer que de nombreuses tombes avaient leurs dalles de couvertures proches de la surface ou affleurantes (T1, T2, T3, T9, T10, T11, T15, T16, T18, T20), (fig. 18, 19, 20 et 25) mais d'autres, comme T4,

T5, T6, T12 et T14, étaient au contraire profondément enterrées (fig. 23). Pour les autres tombes (T7, T8, T17, T22) la documentation disponible est trop incomplète pour se faire une idée précise.

Les délais très courts liés à ce genre d'intervention de sauvetage n'ont pas permis de privilégier l'approche horizontale des structures. Dans les rares exceptions où des tombes (T9, T10, T11, T12) ont été dégagées selon ce principe, des observations ont pu être faites qui confortent l'hypothèse de la position des couvercles directement sous la surface de circulation.

La découverte d'un petit bloc en partie couché sur la dalle de couverture de T9 est un indice important en faveur du balisage en surface des tombes (fig. 26). Ce bloc est cylindrique, long de 82 cm et épais de 20 cm, son extrémité distale surplombe légèrement le sommet de la dalle de couverture alors que la partie proximale repose dans la terre, quelques centimètres plus bas que cette dernière (fig. 27), (fig. 81). Dressé à côté de T9, il aura basculé sur le sol. Vu le soin apporté au façonnage de ce bloc et sa position, c'est de toute évidence une petite stèle. Sa position stratigraphique, marquée par un faible écart d'altitude avec la dalle de couverture de T9, confirme la proximité immédiate du sol de circulation préhistorique.

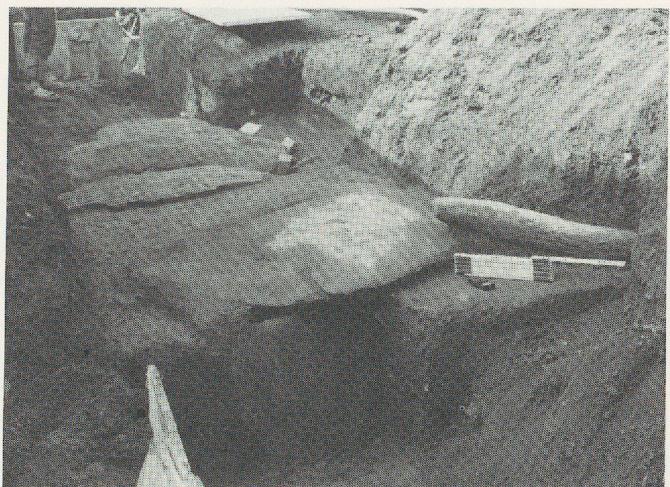


Fig. 27 Corseaux «en-Seyton», vue de l'est de la tombe 9 avec sa dalle de couverture et la stèle basculée qui la chevauche. Les quelques centimètres qui séparent ces deux structures sont un argument pour envisager que ce couvercle affleurait immédiatement sous le niveau de circulation.

La fonction d'une telle stèle dressée entre T13 et T9 pourrait être double:

- un rôle purement topographique, matérialisant en surface une ou plusieurs tombes en vue d'une éventuelle réouverture.
- un rôle plus social, distinguer une tombe ou un groupe de tombes de l'ensemble.

Les deux destinations se complètent d'ailleurs l'une l'autre; les utilisateurs de la nécropole devaient pouvoir accéder facilement aux couvercles des tombes et distinguer parmi l'ensemble celle qui devait être réouverte. Il est très probable que d'autres marquages devaient exister mais les matériaux utilisés n'ont pas laissé de traces. On retrouve aussi ce procédé de marquage à Pully-Chamblaines, où une grosse pierre couchée et grossièrement taillée signalait la présence de deux tombes (Moinat et Simon, 1986) ainsi qu'à Villette (Elbiali, Gallay, Simon, Kramar, 1987); jusqu'à présent ce sont là les seuls cas de ce genre signalés.

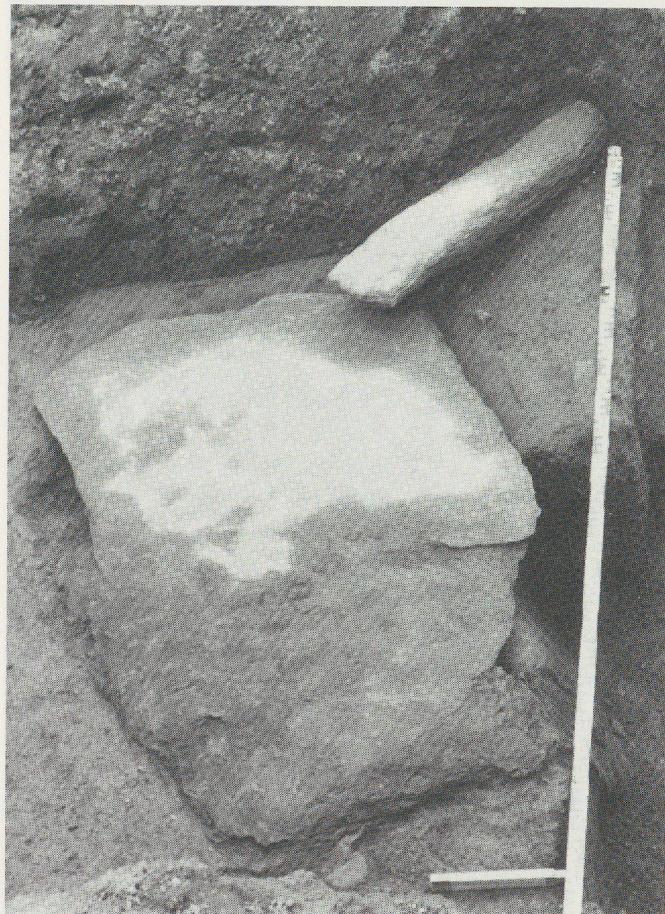


Fig. 26 Corseaux «en-Seyton», vue du nord, tombe 9 avec la stèle basculée sur la dalle de couverture; à l'arrière plan la tombe 10.